

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 25 Politiques économiques et sociales			
Code	SOAS3B25AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Campus Mons Nathalie COURTOIS (nathalie.courtois@helha.be) HELHa Campus Montignies Frédéric BERNARD (frederic.bernard@helha.be) HELHa Campus Montignies (HD) Frédéric BERNARD (frederic.bernard@helha.be) HELHa Louvain-la-Neuve Patrick FELTESSE (patrick.feltesse@helha.be) Thierry DOCK (thierry.dock@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'intéresse à l'incidence des contextes socio-économiques, politiques et historiques sur les politiques sociales. Ce faisant, elle propose des clés de lectures utiles à l'analyse des politiques économiques et sociales qui déterminent le cadre d'action du travail social.

Elle motive l'étudiant à se tenir au courant des politiques économiques et sociales.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE**

- 1.2 Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques
- 1.5 Rédiger, synthétiser et argumenter

Compétence 2 **INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL**

- 2.1 Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution

- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique
- Compétence 7 **CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES**
 - 7.4 Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes
- Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**
 - 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
 - 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Connaître et expliquer le contexte politique dans lequel s'inscrit le travail social.
- II. Identifier et analyser sous l'angle politique les enjeux d'une problématique.
- III. Démontrer et relier les interactions entre économique, sociale et politique.
- IV. Décrire et critiquer les politiques économiques et sociales.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

SOAS3B25ASA Politiques économiques et sociales 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

SOAS3B25ASA Politiques économiques et sociales 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 3

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Politiques économiques et sociales			
Code	18_SOAS3B25ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Frédéric BERNARD (frederic.bernard@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage s'inscrit dans la compréhension de l'environnement économique, politique et social de l'unité d'enseignement.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue du cours, l'étudiant-e sera capable de :

(C 2.3)

- Décrire et représenter les outils utiles dans l'analyse de l'actualité socio-économique
- Mettre en œuvre des méthodes de calculs économiques tels que l'indexation des salaires, le revenu brut et le revenu net, l'IPP, les allocations familiales, les intérêts de placement ou d'emprunts, ...

(C 4.2)

- Interpréter l'actualité socio-économique
- Identifier et expliquer quelques concepts et mécanisme économiques
- Compléter et retracer l'histoire de l'intervention de l'Etat
- Justifier l'évolution de l'intervention de l'Etat
- Nommer et expliquer les finalités et les objectifs de l'Etat
- Décomposer la politique économique
- Décrire et identifier les conséquences et les limites de l'intervention de l'Etat

(C 7.4)

- Argumenter et justifier les « bonnes » politiques économiques en fonction d'une problématique donnée
- Décrire et identifier les inégalités dans des thèmes d'actualité comme le logement, les revenus, l'éducation, la santé, l'indexation automatique des salaires...
- Extraire les tenants et les aboutissants d'un sujet socio-économique traité via différents médias tels qu'une conférence, un reportage, une pièce de théâtre, ...

(4.1)

- contextualiser et critiquer la notion « de projet » au sein de l'action sociale

- identifier les différentes modalités du financement de l'action sociale : hybridation des financements
- décoder les forces et faiblesse de chaque forme de financement de l'action sociale ?

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1ère partie :

L'intervention de l'Etat

Approche d'une thématique de l'actualité socio-économique

Articulation finalités et financement de l'action sociale

2e partie

Approches de la gestion de projet dans l'action sociale

Décodage de quelques outils managériaux

Démarches d'apprentissage

Approche inductive

Approche par situation problème

Approche interactive

Travail en autonomie

Conférence d'intervenant extérieur

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponses au début de chaque cours

Ouvrages de référence

Textes d'actualités/ Guide de la gestion de projet du STICS

Supports

Syllabus

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit intégré comprenant: des questions ouvertes, des applications notamment sur des cas pratiques, des études de cas.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).